



Aline REDO – André FABRE

Conseillers départementaux
du canton de Carmaux 2–Vallée du Cérrou

Monsieur LANOYE Gérard

Président - Association -
Le Bourg
81140 VAOUR

Albi, le 12 octobre 2021

Madame, Monsieur,

Dans la continuité de « TARN 2030 » le Budget Participatif est une démarche de démocratie participative et de démocratie directe. Il permet à l'ensemble des Tarnais de transformer leur territoire en désignant les projets qu'ils souhaitent voir réaliser sur leur territoire.

Les associations à but non lucratif (loi 1901), les Tarnais(es) de plus de 16 ans résidant dans le Tarn peuvent déposer un projet. Le formulaire de dépôt de projet peut se retirer et se déposer sur budgetparticipatif.tarn.fr ou au Conseil départemental du Tarn pour un dépôt papier. Le dossier doit impérativement être déposé au plus tard le 15 novembre.

Pour que les services du Département puissent considérer les projets comme recevables dans le cadre de la phase d'analyse, il est nécessaire que les projets entrent dans un ou plusieurs champs d'action du Département du Tarn regroupé autour du : développement durable, développement local et touristique, solidarités humaines, jeunesse, éducation, sport, culture et patrimoine.

A ce jour, 103 projets ont été déposés et publiés sur la plateforme numérique budgetparticipatif.tarn.fr

Vous trouverez en pièce jointe un dépliant retraçant toute les démarches à suivre pour participer à ce 1^{er} budget participatif.

Nous restons à votre écoute pour de plus amples renseignements sur la mise en place de ce budget participatif tarnais.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués et distingués.

Aline REDO

André FABRE